



*Prix International des droits de
l'homme Ludovic-Trarieux
Ludovic-Trarieux International Human
Rights Prize Premio Internacional de
Derechos Humanos Ludovic Trarieux
Internationalen Ludovic-Trarieux-
Menschenrechtspreis
Prêmio Internacional de Direitos
Humanos Ludovic Trarieux
Premio Internazionale per i Diritti
Umani Ludovic Trarieux
Ludovic Trarieux Internationale
Mensenrechtenprijs*

*“L’hommage des avocats à
un avocat ”*

1984-2008

**Vingt quatre ans
d’attribution du « Prix
des Droits de l’Homme -
Ludovic Trarieux »**

*Le 27 avril 1985, le premier
Prix Ludovic Trarieux était
décerné à Nelson Mandela
alors emprisonné en Afrique
du Sud.*

Le 27 février 1984, sous l'impulsion du Bâtonnier Favreau, a été créé à Bordeaux le «Prix International des Droits de l'Homme - Ludovic Trarieux » destiné à « un avocat sans distinction de nationalité ou de barreau, qui aura illustré par son œuvre, son activité ou ses souffrances, la défense du respect des droits de l'Homme, des droits de la défense, la suprématie du droit, la lutte contre les racismes et l'intolérance sous toutes leurs formes ».

Le « Prix Ludovic Trarieux » commémore le souvenir de Ludovic Trarieux (1840- 1904), avocat au Barreau de Bordeaux, puis à Paris, **député de la Gironde** (1879-1881), puis **sénateur de la Gironde** (1888-1904), Ministre de la Justice (1895), fondateur, en 1898, en plein cœur de l'affaire Dreyfus, de la « Ligue française pour la défense des Droits de l'Homme et du Citoyen », qui est à l'origine de toutes les ligues créées depuis dans le monde. Evoquant les raisons de son engagement aux côtés de Dreyfus, Ludovic Trarieux disait: "CE N'ETAIT PAS SEULEMENT D'AILLEURS LA CAUSE ISOLEE D'UN HOMME QUI ETAIT A DEFENDRE, C'ETAIT DERRIERE CETTE CAUSE, LE DROIT, LA JUSTICE, L'HUMANITE."

Cette citation figure sur le revers de la médaille frappée par la Monnaie de Paris qui est remise aux lauréats.

Le Prix, d'une valeur de **7 500 euros** est attribué après consultation des principales organisations non gouvernementales, barreaux ou associations à but humanitaire à travers le monde qui sont invités à désigner le (ou les) candidat(s) qui leur paraît (ou paraissent) répondre aux critères spécifiques d'attributions du Prix.

Nelson Mandela: premier lauréat du Prix en 1985.

● *Un avocat sud-africain lauréat du Prix de l'Institut des droits de l'homme. – Le barreau de Bordeaux a décerné à M. Nelson Mandela, avocat sud-africain, dirigeant du Congrès national africain, emprisonné depuis 1962, le premier Prix Ludovic-Trarieux de l'Institut des droits de l'homme.*

Ce prix, d'une valeur de 50 000 F, qui sera décerné tous les deux ans, est destiné à récompenser un avocat qui aura illustré, « par sa vie, son œuvre ou ses souffrances », la défense des droits de l'homme, la lutte contre le racisme et l'intolérance sous toutes ses formes.

Le Monde 5 avril 1985 – page 22

Le premier Prix Ludovic Trarieux a été attribué le 29 mars 1985. Ironie de l'histoire : « *Un avocat sud-africain lauréat du Prix de l'Institut des droits de l'Homme* », titrait alors le journal **Le Monde** dans une brève. Cet avocat sud-africain n'était autre que Nelson Mandela. Oublié dans sa geôle, il était alors emprisonné depuis 23 ans en Afrique du Sud.

Le 27 avril 1985, dans la salle des pas perdus du palais de Justice de Bordeaux, le bâtonnier Favreau remettait le Prix Ludovic Trarieux, en présence de quarante bâtonniers venus d'Europe et d'Afrique, à la fille de Nelson Mandela, Zenani Mandela Dhlamini, venue spécialement pour l'accepter au nom de son père emprisonné. C'était en 1985. C'était la première distinction jamais décernée par des avocats. C'était aussi la première en France.

1985 : Le premier Prix, premier hommage des avocats au prisonnier oublié



27 avril 1985 : Remise du Premier Prix Ludovic Trarieux à Zenani Mandela Dhlamini, au nom de son père emprisonné depuis 23 ans.

Malheureusement, il ne fut pas possible d'attribuer le Prix de 1986 à 1990. Le 11 février 1990, Nelson Mandela était libéré. A partir de cette date, il fut décidé d'attribuer un nouveau Prix tous les deux ans, en collaboration avec tous les avocats européens.

Depuis 2003, le prix est devenu l'Hommage désormais annuel des avocats à un avocat du monde. Il est décerné conjointement par l'Institut des Droits de l'Homme du Barreau de Bordeaux, l'Institut de Formation en Droits de l'Homme du Barreau de Paris, l'Institut des Droits de l'Homme du Barreau de Bruxelles, l'Unione forense per la tutela dei diritti dell'uomo (Rome) et l'Institut des Droits de l'Homme des Avocats Européens (IDHAE), dont sont membres de grands barreaux européens investis dans les droits de l'homme au nombre desquels la Rechtsanwaltskammer de Berlin, l'Ordre français des Avocats du barreau de Bruxelles, le barreau de Luxembourg ou le Conseil National des barreaux de Pologne (Varsovie). Il est remis aux lauréats alternativement dans une des villes où chacun des instituts exerce son activité.

Depuis l'origine, ont été lauréats :

- 1985: Nelson MANDELA** (Afrique du Sud)
- 1992: Augusto ZÚÑIGA PAZ** (Pérou)
- 1994: Jadranka CIGELJ** (Bosnie-Herzégovine)
- 1996: Najib HOSNI** (Tunisie) et **Dalila MEZIANE**(Algérie)
- 1998 : ZHOU Guoqiang** (Chine)
- 2000 : Esber YAGMURDERELI** (Turquie)
- 2002: Mehrangiz KAR** (Iran)
- 2003 : Digna OCHOA** et **Bárbara ZAMORA** (Mexique)
- 2004 : Aktham NAISSE** (Syrie)
- 2005 : Henri BURIN DES ROZIERS** (Brésil)
- 2006: Parvez IMROZ** (Inde)
- 2007 : René GÓMEZ MANZANO** (Cuba)
- 2008 : U AYE MYINT** (Birmanie)



1998

En 1998 le Prix était attribué à **Zhou Guoqiang**, avocat chinois condamné aux camps de rééducation par le travail. Libéré, il ne put venir recevoir son prix par crainte de ne jamais plus pouvoir retourner en Chine, comme nombre de dissidents chinois qui se trouvent aujourd'hui en exil.

C'est pourquoi, Zhou Guoqiang a demandé à Liu Qing, président d'Human Rights in China, (HRIC) de venir de New York pour recevoir en son nom le Prix qui lui fut remis par Robert BADINTER, à Bordeaux, le 2 octobre 1998.

2000

Le sixième « Prix International des Droits de l'Homme - Ludovic Trarieux » était attribué, le 2 mars 2000, à l'avocat turc, écrivain et activiste des droits de l'Homme, **Esber Yagmurdereli**. Aveugle, il purgeait alors depuis juin 1998 une peine de prison pour avoir prôné une solution pacifique au problème kurde. Le Jury a demandé sa libération immédiate de prison. Le Prix a été remis le 29 septembre 2000, à son fils, Ugur. Esber Yagmurdereli a été libéré trois mois plus tard, le 18 janvier 2001.

2002



Le VII^{ème} Prix a été attribué en 2002 à **Mehrangiz Kar**, avocate, écrivaine, essayiste, une des figures emblématiques de toutes les femmes qui osent se battre contre le pouvoir islamiste en Iran, auteur avec Shahla Lahiji d'un livre intitulé "Le rôle des femmes dans l'Iran préhistorique". Pour avoir participé à une conférence à Berlin, elle a été condamnée à quatre ans d'emprisonnement par le tribunal révolutionnaire de Téhéran. Le prix lui a été remis dans l'amphithéâtre "Louis-Edmond Pettiti" de la Maison du Barreau, à Paris, le 24 octobre 2002, par Monsieur Guy CANIVET, Premier président de la Cour de Cassation.

2004



Le IX^{ème} Prix International des droits de l'homme 2004 a été décerné à **Aktham Naisse**, président des Comités de Défense des Libertés Démocratiques et des Droits de l'Homme en Syrie (CDF), arrêté et détenu plusieurs fois en raison de son combat pour l'abolition des lois martiales et de l'état d'urgence pour instaurer un état de droit en Syrie. A nouveau emprisonné, en 2004, il a été libéré, en août 2004, quelque semaines après que le Prix lui ait été décerné.

Le Prix lui a été remis à Bruxelles par M. Michel LAHOUSSE, premier président de la Cour de Cassation de Belgique, le 8 octobre 2004.

2003



En 2003, avec **Digna Ochoa**, c'est la première fois depuis sa création, en 1984, que le VIII^{ème} Prix est attribué à titre posthume. Avocate des droits de l'homme au Mexique, Digna Ochoa avait défendu des personnes accusées de connivence avec le mouvement zapatiste et dénoncé la torture et les violences subies par ses clients pendant leur passage dans les services de police. Après avoir reçu à plusieurs reprises des menaces, elle a été retrouvée morte, le 19 octobre 2001, à l'âge de 37 ans, dans son cabinet de la rue Zacatecas, en plein centre de Mexico. La co-lauréate, **Bárbara Zamora** fut la proche collaboratrice et l'associée de Digna Ochoa. Elle milite pour la défense des droits de l'Homme au Mexique et a reçu à son tour les mêmes menaces en mars 2002.

Le prix a été remis à Bordeaux, dans le grand amphithéâtre de l'Ecole Nationale de la Magistrature, le vendredi 3 octobre 2003, par le bâtonnier Jean CRUYPLANTS, Bâtonnier de l'Ordre français des avocats au barreau de Bruxelles.

2005



Le X^{ème} Prix International des droits de l'homme Ludovic-Trarieux a été attribué à **Henri Burin des Roziers**, 75 ans, à la fois dominicain et avocat au Brésil depuis 1984 qui se consacre à la défense des « sans terre » dans l'Etat du Para, comme avocat de la Commission pastorale de la terre. Depuis 1999, sa tête est mise à prix selon une liste publiée par le journal Estado de Sao Paulo, comme l'était celle de la missionnaire américaine, Dorothy Stang, assassinée par des tueurs à gages le 12 février 2005. Depuis le 23 février 2005, Henri Burin des Roziers a été placé sous protection policière de cet Etat à la demande de l'Ordre des Avocats du Brésil. Le Prix lui a été remis le 27 octobre 2005, dans l'amphithéâtre "Louis-Edmond Pettiti" de la Maison du Barreau, à Paris par le bâtonnier Jean-Marie BURGUBURU, bâtonnier de l'Ordre des avocats du barreau de Paris.

2006



Le XIème Prix international des droits de l'Homme Ludovic-Trarieux a été attribué à l'avocat indien, **Parvez Imroz**, avocat à Srinagar (au Cachemire), fondateur et président de l'Association des parents de Disparus (APDP) - Association of Parents of Disappeared Persons-, organisation créée en 1994, qui recherche et rassemble les parents de « disparus » au Jammu-et-Cachemire.

Le prix a été remis à Bordeaux, dans le grand amphithéâtre de l'Ecole Nationale de la Magistrature, le 13 octobre 2006, par M. Dean SPIELMANN, juge à la Cour Européenne des Droits de l'Homme de Strasbourg à la femme de Parvez Imroz venue du Cachemire pour accepter la récompense au nom de son mari empêché de sortir du territoire par les autorités indiennes



2007

Le XIIème Prix international des droits de l'Homme Ludovic-Trarieux, a été décerné à l'avocat cubain **René Gómez Manzano**, fondateur de l'organisation indépendante d'avocats, le "Corriente Agramontista", qui préconise la réforme du système judiciaire. Il a été condamné à quatre ans de prison, avoir rendu public, en 1997, un appel à la démocratie pour Cuba. Libéré en 2000, il a été de nouveau emprisonné sans motif de 2005 à 2007. Le Prix a été remis dans l'hémicycle du Sénat du Royaume de Belgique, à Bruxelles, le 19 octobre 2007, par M. Armand DE DECKER, président du Sénat, et par le bâtonnier de l'Ordre français des avocats au barreau de Bruxelles, Robert DE



www.ludovictrarieux.org



BAERDEMAEKER à trois avocats cubains, du "Corriente Agramontista" qui avaient reçu de René Gómez Manzano, empêché de sortir du territoire cubain, le mandat de se rendre à Bruxelles pour recevoir le prix en son nom.

2008



Le XIIIème prix international des droits de l'Homme "Ludovic Trarieux" a été attribué à **U Aye Myint** (Birmanie/Myanmar), avocat de Pegu, spécialisé dans le droit du travail. En novembre 2003, il a été condamné à mort pour avoir transmis des informations sur le recours continu au travail forcé en Birmanie à l'Organisation internationale du travail (OIT). La peine de mort a été commuée en janvier 2005 en peine de trois années d'emprisonnement. Libéré en janvier 2005, U Aye Myint a de nouveau été arrêté en août 2005 et condamné le mois suivant à sept ans de prison pour avoir porté à la connaissance de l'OIT les plaintes de villageois qui avaient été dépossédés de leurs terres. Il a été libéré en juillet 2006 grâce à une forte pression de l'OIT. U Aye Myint reste une cible permanente de la junte militaire au pouvoir. Le Prix a été remis au lauréat, le 22 octobre 2008, au Sénat de la République Italienne, à Rome.



2009

Le XIVème prix international des droits de l'Homme "Ludovic Trarieux" a été attribué à **Beatrice Mtetwa**, avocate des journalistes, présidente de la Law Society of Zimbabwe (LSZ), pour sa contribution essentielle dans la lutte pour la liberté d'association, de réunion et d'expression et l'état de droit au Zimbabwe. Il sera remis au Sénat, à Paris, en octobre 2009.